



CONVENTION de SPONSORING

Par la présente il est convenu entre :

L'association Alès en Ciel organisant le festival du même nom à Alès du 5 au 7 mai 2017,

Et

L'entreprise

représentée par

désignée ci-après comme le partenaire.

1. Article 1 Alès en Ciel s'engage à

Dans tous les cas

- 1.1. Faire figurer le logo du partenaire sur les programmes ainsi que sur une page dédiée du site internet de la manifestation (www.alesenciel.org).
- 1.2. Citer le nom du partenaire dans la bande annonce diffusée régulièrement pendant le déroulement du festival.

Selon la participation du partenaire :

- 1.1. Insérer un espace publicitaire du partenaire dans le programme du festival (3x6cm) et installer dans les arènes d'Alès un panneau publicitaire ou une banderole (surface inférieure à 2m²) pour une participation d'au moins 150€
- 1.2. Insérer un espace publicitaire du partenaire dans le programme du festival (4x9 cm) et installer dans les arènes d'Alès un panneau publicitaire ou une banderole (surface entre 2 et 5m² maximum) pour une participation d'au moins 300€
- 1.3. Autre engagement selon l'accord passé avec le partenaire :

.....

2. Article 2 Le partenaire s'engage à (cocher les cases correspondantes)

- Fournir son logo et (si choisi) la maquette de son encart publicitaire dans des formats numériques compatibles avec les outils de communication utilisés par Alès en Ciel **avant le 10 avril 2017** (pour délais d'impression).
- Fournir sa banderole ou panneau publicitaire à installer dans les arènes.
- Fournir une aide financière de€
- Fournir l'aide matérielle ou service suivant

.....

Évalué à un montant de€

- Autre aide selon l'accord passé avec Alès en Ciel.

.....

3. Article 3

- En cas d'annulation du projet Alès en Ciel s'engage à rembourser les sommes perçues et à renoncer à réclamer les sommes restant à percevoir.

4. Article 4

- Les deux parties s'engagent à régler à l'amiable tout différend éventuel qui pourrait résulter de la présente convention. En cas d'échec les tribunaux d'Alès seront seuls compétents.

Fait à Alès le

Pour Alès en Ciel, le trésorier
Xavier Aygon

Pour le partenaire